

**Conseil Municipal - Syndicat Mixte de la Maison de Franche-Comté -
Remplacement d'un délégué du Conseil Municipal**

M. LE MAIRE, Rapporteur : En raison de la vocation touristique de ce Syndicat, il est proposé de désigner en qualité de délégué titulaire de la Ville de Besançon M. Gérard BOICHON, Adjoint à l'Economie - Emploi - Tourisme, en remplacement de M. Michel LOYAT.

Le Conseil Municipal est invité à statuer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 9 novembre 1998.